SEJOUR SKI FEVRIER 2019

Madame, Monsieur,
Vous avez inscrit votre enfant au séjour ski organisé par la Communauté de Communes, afin d'optimiser le départ de votre enfant, nous vous adressons une notice d'informations.

Séjour ski (du 10/02 au 16/02)	
une lampe de poche ou frontal	1
bonnets	2
Sac à dos	1
Paire de gants imperméables de ski	2
Tour de cou	2
un sac pour le linge sale	1
Lunettes de soleil (s'il fait beau)	1
Echarpe	2
Masque de ski	1
Gourde	1
savon ou du gel douche	1
Gants et serviettes	1
Brosse à dents, dentifrice	1
Brosse ou peigne	1
serviettes éponge	1
shampoing, déodorant	1
Crème solaire haute protection	1
Sitck pour protéger les lèvres	1
un paquet de mouchoirs	4
pyjama	1
pulls, pantalons	3
Paire de basket	1
Après ski	1
Pantalon de ski ou combinaison	2
sous-vêtements, chaussettes	6
tee-shirts	6
Chaussons ou pantoufles	1
Paire de chaussettes épaisses de ski	5
Polaire	2
Blouson imperméable	1
Collant ou legging ou caleçon de course	2
Important : CARTE D'IDENTITE (en cours de validée)	

Le séjour ski se déroule du dimanche 10 février au samedi 16 février 2019.

Lieu d'hébergement : Centre de vacances « Les Alouettes »74500 CHAMPANGES (Haute-Savoie)

Restauration : pique-nique pour voyage aller à la charge des parents

Départ : dimanche 10 février à 8h00 de la Communauté de Communes à Thourotte en bus.

Retour : samedi 16 février à 18h00 à la Communauté de Communes à Thourotte.

Les parents doivent accompagner et venir chercher leur enfant à la Communauté de Communes

Remarque : Dans un souci d'organisation et seulement à la demande des parents, les animateurs pourront prendre en charge la gestion de l'argent de poche que vous pourriez confier à votre enfant. Nous vous rappelons que la CC2V n'est pas responsable des pertes ou dégradations de matériel personnel (portable, appareil photo, caméra, lunettes, argent de poche non confié aux animateurs …)

Deux Vallées
Communauté de Communes

Le service animation/loisirs

Communauté de Communes des Deux Vallées